



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT (81710 SAIX)

26 communes - 23 413 habitants

RECRUTE

Par voie contractuelle – CDD 12 mois

UN RESPONSABLE DU SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE (H/F)

Filière Technique – Catégorie B
Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques, vous aurez pour principales missions :

1. La conception et l'exécution et /ou le pilotage des études de projet, des procédures, des marchés, des travaux et la réception des ouvrages et travaux exécutés que ce soit dans le domaine du bâtiment ou des VRD
 - Dans ce cadre vous devez être capable de :
 - a. Assurer la maîtrise d'œuvre des projets qui vous sont confiés autant en conception qu'en réalisation,
 - b. Effectuer les levés servant de support aux différents projets,
 - c. Elaborer des schémas fonctionnels, des plans et des notes de calculs associées,
 - d. Maîtriser les procédures des marchés publics et notamment la rédaction des CCTP, bordereau de prix, DQE, DPGF... et assurer l'analyse technique des offres,
 - e. Collaborer au suivi des travaux en VRD et assurer le suivi sur les bâtiments,
 - f. Contrôler le respect des délais et des enveloppes financières,
 - g. Assurer la réception des chantiers et vérifier les plans de récolement et DOE.
2. Gérer l'entretien du patrimoine bâti de la collectivité
3. Piloter et animer l'équipe bâtiments et espaces verts (8 agents)
4. D'une manière générale, apporter un soutien aux différentes directions des services techniques
5. Missions supplémentaires : Gestion d'un SIG avec notamment l'intégration des éléments constitutifs du domaine public.

PROFIL DU CANDIDAT :

- Niveau BAC + II en génie civil et/ou bâtiments
- Maîtrise des logiciels CAO.DAO notamment AUTOCAD
- Connaissances en SIG
- Connaissances de bases en dessin bâtiment, voirie, notion de topographie
- Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine des VRD et ERP
- Connaissance des règles et procédures administratives, notamment la réglementation des marchés publics
- Sens des responsabilités, discrétion, rigueur, méthode, disponibilité et sens du service public
- Permis B exigé
- Possibilités de réunions à horaires décalés

REMUNERATION :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire.

Affiliation de la collectivité au CNAS

**POSTE A TEMPS COMPLET A POURVOIR A LA RENTREE 2019
IDEALEMENT AU 16 SEPTEMBRE**

Les candidatures (CV, lettre de motivation, diplômes et dernier arrêté de situation administrative) devront être adressés avant le le

- Par courrier à

**Monsieur le Président de la Communauté de Communes Sor et Agout,
Espace Loisirs « Les Etangs » 81 710 Saix**

Renseignements complémentaires :

Frédéric MITON, DGST, au 05.63.72.84.84

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 26 JUILLET 2019